

L'OR DU TEMPLE

II. — « Le trésor n'est pas celui de l'abbé Saunière »

Dans cet article, paru le 15 octobre 1971 dans *La Dépêche du Midi*, le journaliste Henri Rozes évoque les recherches et les pistes empruntées par l'ingénieur strasbourgeois Léon Fontan. Selon ce dernier, et après avoir écarté les autres possibilités de trésor, celui de Rennes-le-Château appartenait à l'origine aux Templiers.

L'or, dit Christophe Colomb, est une chose excellente. Avec de l'or, on forme des trésors. Avec de l'or, on fait tout ce que l'on désire en ce monde. On fait même arriver les âmes au paradis (1).

L'avènement du siècle de l'or que salue en ces termes le hardi navigateur, dans une lettre à Ferdinand et Isabelle la Catholique, nous conduit aux Templiers, dont un ingénieur strasbourgeois, d'origine béarnaise, croit avoir découvert le grand trésor de guerre (2).

Arrêtons-nous donc un instant en la compagnie de ces anciens chevaliers du Christ dont l'ordre, puissant, mystérieux et orgueilleux, fit, durant deux siècles, trembler l'Occident. Non pour en percer le secret qui n'a guère transpiré au fil des âges, mais pour essayer de mieux suivre M. Léon Fontan dans ses déductions sur la nature du trésor qu'il pense avoir « inventé ».

Créé en 1118 (ou 1119, selon certains historiens), l'ordre du Temple fut détruit le 14 septembre 1307, sur l'initiative de Philippe IV le Bel : les chevaliers arrêtés, les principaux dignitaires brûlés comme relaps, les biens confisqués.

Neuf à la fondation de l'ordre, les Templiers étaient quinze mille (sans compter les frères servants, qui représentaient les neuf dixièmes de cette milice monastique) et possédaient neuf mille châteaux et manoirs, des terres et des biens pécuniaires difficilement appréciables lorsque Philippe IV le Bel décréta leur arrestation.

Peu nous importe, ici, les raisons qui dictèrent la décision du roi de France que Michelet jugea, plus tard, comme à l'origine du plus grand cataclysme de l'Occident. Parmi celles-ci, une seule nous intéresse : l'appât du gain.

Les Templiers étaient riches, très riches. Mais, chose étrange, les officiers du roi en procédant aux arrestations ordonnées ne découvrirent ni or, ni argent, ni documents et, d'archives, seulement celles concernant les achats de terres (3).

Il est étrange, poursuit Louis Charpentier, auteur des « Mystères Templiers », que dans très peu de commanderies on n'ait retrouvé d'argent ni, ce

qui est plus étrange encore, de vases sacrés, à tel point qu'un des officiers du roi, Placiens, accusa les Templiers de les avoir vendus.

Vendus, certainement pas, mais cachés.

Et l'auteur de conclure : D'où ces légendes de trésors cachés. Et il y a de grandes probabilités pour que la majorité de ces légendes soit vraie.

En ajoutant, un peu plus loin : Il n'y a pas lieu de se faire trop d'illusions sur la valeur monétaire des trésors dissimulés dans les caches des commanderies. Mais ne s'agissait-il que d'argent ?

M. Fontan qui, de son côté, a étudié le problème, est arrivé aux mêmes conclusions par un raisonnement et des travaux dont il ne nous appartiennent pas, bien sûr, de dévoiler la trame, mais qu'il résume en ces termes : Les documents que j'ai étudiés m'inclinent à penser qu'il s'agit bien du grand trésor du Temple dont le dépôt aurait été fait en 1292. Personnellement, je crois que les Templiers ont vu venir le danger de très loin (quinze ans) et qu'ils ont voulu, sinon déjouer le projet de Philippe IV le Bel, du moins faire échec à son esprit de lucre et garder intacts les secrets de l'ordre.

M. Fontan pousse plus loin encore son argumentation, sans pour autant l'étayer de preuves formelles, en assurant qu'outre le déchiffrement des documents connus sur l'affaire de Rennes-le-Château, la lecture d'autres symboles existant au fronton d'une église d'un département voisin, l'amène à une conclusion identique.

Et qui mieux est, confirment la situation du trésor.

Nous voici donc en présence de l'or du Temple auquel Gérard de Sède accordait quelque crédit dans l'ouvrage controversé qu'il consacra à l'or de Rennes (4). Résumons en quelques mots ce riche — c'est le moins qu'on puisse écrire — ouvrage légendaire.

L'or de Rennes, si or il y a, s'est vu attribuer quatre origines :

1° *Wisigothique* : Le trésor d'Alaric l'Ancien, constitué en grande partie, lors du sac de Rome, par les dépouilles du Temple de Jérusalem et dont l'existence a un fondement historique;

2° *Royale* : Le trésor de Louis IX (Saint Louis), déposé à Rennes par Blanche de Castille, fuyant Paris d'où elle avait été chassée par la révolte des « pastoureaux ». (Notre collaborateur, Albert Salamon, lui consacra, il y a quelques années, de savantes études);

3° *Cathare* : Le trésor de Montségur, dont la réalité est attestée par des documents inquisitoriaux, évacué la veille de la reddition de la place forte;

4° *Templière* : L'ordre possédait au Bézu (non loin de Rennes) une commanderie dont les Templiers ne furent pas arrêtés. Ceux-ci venaient du Roussillon, et certains érudits pensent qu'ils avaient peut-être avec eux, lorsqu'ils quittèrent leur maison catalane, le trésor du royaume de Majorque, base amirale de la flotte templière.

A chacun de juger, mais quoi qu'il en soit, wisigothique, royale, cathare ou templière, l'existence du trésor de Rennes eut, au cours des âges, une persistante « réalité » que le fastueux comportement de l'abbé Saunière ne manqua pas d'accréditer.

Et c'est là que, malgré la discrétion dont il l'entoure encore, la découverte de M. Fontan suscite un regain d'intérêt.

Selon l'ingénieur strabourgeois, en effet, le trésor dont il nous montra récemment le site n'est pas celui découvert par l'abbé Saunière.

Le curé de Rennes-le-Château connaissait l'emplacement de ce trésor bien qu'il ne semble pas, toujours d'après M. Fontan, avoir eu la possibilité matérielle d'y accéder.

(A suivre.)

Henri ROZÈS.

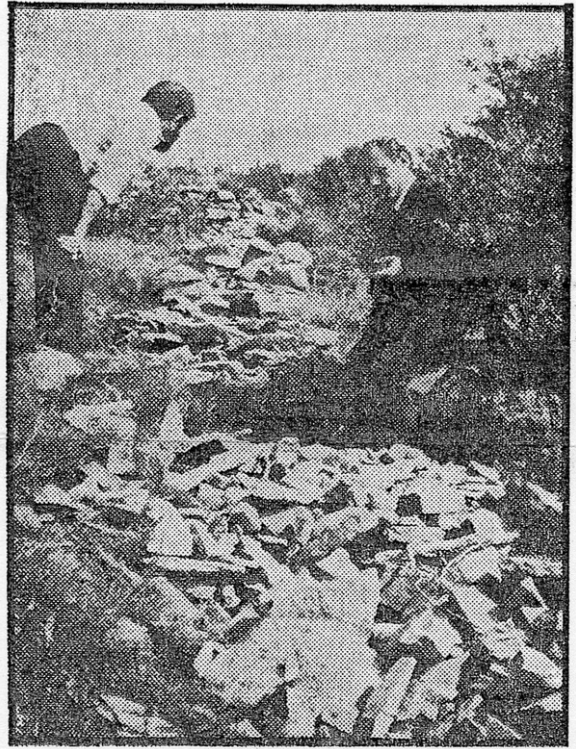
Lire « La Dépêche du Midi » du 14 octobre 1971.

(1) « Histoire de France » de Jules Michelet.

(2) Lire « La Dépêche du Midi » du 27 septembre 1971.

(3) « Les Mystères Templiers », par Louis Charpentier (Editions Robert Laffont).

(4) « L'or de Rennes ou la vie insolite de Bérenger Saunière, curé de Rennes-le-Château », par Gérard de Sede (Editions Julliard).



Sur le site exact, M. Léon FONTAN (à droite), précise les déductions qui l'amènèrent à faire sa découverte.

(Photo « La Dépêche du Midi ».)

Envoyer vos commentaires à : patrick.mensior@rennes-le-chateau-doc.fr
ou directement sur la news